



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE D'AUTRAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE

## AVIS PUBLIC DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Didace qui aura lieu le 17 août 2020 à 19 h 30 en huis clos et via visioconférence, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **Lot 5 127 057 – 400, chemin du Lac-Rouge**

La demande d'usage conditionnel # 2019-0018 vise à permettre l'usage de résidence de tourisme au 400, chemin du Lac-Rouge, et ceci, en raison de l'article 32.1 du règlement sur les usages conditionnels numéro 347-2019.

Considérant la tenue de la prochaine séance du conseil en huis clos, cet avis public annonçant habituellement la possibilité à toute personne intéressée de se faire entendre par le conseil municipal sur les présentes demandes, se transforme en une consultation écrite d'une durée de 15 jours. La directrice et secrétaire-trésorières vous invite donc à soumettre vos commentaires, par courriel, au [info@saint-didace.com](mailto:info@saint-didace.com), au plus tard le 14 août 2020.

Donné à Saint-Didace,  
ce 29<sup>ième</sup> jour de juillet  
de l'an deux mille vingt.

  
Chantale Dufort  
Directrice générale